CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23595** **VALABLE JUSQU'AU** **07/11/2026**

ÉDITÉ LE 23/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/1992

Raison sociale : POUSSET ROGER

Forme juridique : EI
DEPUIS LE 13/05/2025

Capital : 0

4 RUE SAINT GILLES
28800 BONNEVAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 387623598

Siret : 387 623 598 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6101036

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 24125755433

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 24125755433

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Téléphone : 02 37 47 38 22 **Fax :**

Portable : 07 87 16 51 62

Responsabilité légale :
POUSSET ROGER CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : mpousset@menuiseriepousset.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 679 859 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	10	08/09/2022
4381 PROB	Fabrication et pose d'ouvrages extérieurs en bois (Technicité courante)		05/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/06/2025 16:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.